



MAIRIE
DE
DRAILLANT

Heures d'ouverture :

Lu : 10h - 17h sans interruption

Ma : 13h30 - 17h

Me : 10h - 12h

Je, Ve : 14h - 18h

2^{ème} samedi du mois : 9h - 12h

E-Mail : mairie.draillant@orange.fr

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 18 août 2014

Présents : CHESSEL Lucien, GENOUD Pascal, MAURICE Claude, TAPIE Stéphane, BELOT Catherine, BERNADON Bernadette, BUFFET Emmanuel, CARRAUD Pierre-Alain, GAULTIER Katherine, LACROIX Benoit, LACROIX Jean-Charles, PONNCET Jean-Marc.

Absents – excusés : MAION Yannick, MARCLAY Nathalie.

Pouvoirs de Yannick MAION à Pierre-Alain CARRAUD et de Nathalie MARCLAY à Bernadette BERNADON.

Monsieur Jean-Charles LACROIX a été désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 20 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

REFORME SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur Stéphane TAPIÉ, 3^{ème} adjoint aux affaires scolaires, expose les différents points qui ont amené la commune à modifier les horaires relatifs à la mise en place des rythmes scolaires et à suspendre son partenariat avec la FOL74.

A compter du 2 septembre 2014, les horaires d'école seront les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-15h45
- Mercredi : 8h30-11h30

Un temps d'accueil gratuit sera assurée par le personnel communal de 15h45 à 16h30.

Une convention sera signée avec la Communauté de communes des Collines du Léman pour la mise à disposition d'une ludobox comprenant 10 jeux. Ce fonds sera régulièrement renouvelé.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2013

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter ce rapport en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Monsieur Pascal Genoud présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter ce rapport en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2013

Monsieur Pascal Genoud présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public assainissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter ce rapport en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

QUESTIONS DIVERSES

Container du centre de Cursinges abîmé + demande de mise en place d'une plateforme.

La commune se met en relation avec les Collines afin de solutionner ces 2 questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Lucien CHESSEL